FIAN

Suisse Schweiz



Sommaire

Mot du Président p.2 Plaidover p.3 Conférences p.4 Action **p.6** p.7 Publication p.8 Développement réseaux Remerciements p.9 Bilan comptable p.10



Le mot du Président

Chères lectrices, chers lecteurs,

En 2012, les activités de FIAN Suisse ont été très nombreuses et diverses, ce qui nous a permis d'élargir nos champs d'actions, nos réseaux, d'approfondir nos relations avec nos partenaires, d'en créer de nouvelles... Bref, 2012 a été une année riche en rencontres, en événements, en projets, et en rebondissements.

Grâce au soutien des membres, des bailleurs, et de tous les bénévoles, FIAN Suisse a la possibilité d'oeuvrer chaque jour en faveur du droit à l'alimentation dans le monde.

Les défis ne restent pas moindre en 2013, puisqu'environ 850 millions de personnes souffrent toujours de la faim à travers le monde. La faim n'est pas une fatalité et chacun d'entre nous a la possibilité d'agir en faveur du droit à l'alimentation, de manière bénévole en aidant l'équipe de FIAN Suisse dans la réalisation de ses activités, et de manière financière en faisant un don à l'association. La question de l'indépendance reste primordiale pour FIAN Suisse et les sources de financements sont toujours plus rares, c'est pourquoi votre soutien est fondamental.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouveau Président d'honneur de FIAN Suisse, mon très grand ami Jean Ziegler. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur son soutien et sommes certains que cette collaboration sera fructueuse et contribuera à la réalisation du droit à l'alimentation pour toutes et tous, partout dans le monde.

C. Golg

Christophe Golay Président FIAN Suisse

Président d' Honneur



Jean Ziegler A l'occasion de la Journee mondiale des droits numains, le 10 decembre 2012, nous avons eu le privilège d'élire Jean Ziegler Président d'honneur de FIAN Suisse. Jean Ziegler a été le premier rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation aux Nations Unies pendant huit ans et sa riche expérience soutiendra considérablement nos activités. «C'est avec une immense joie que j'ai accepté de devenir Président d'honneur de FIAN Suisse, tout d'abord parce que nous travaillons main dans la main depuis plus de 25 ans pour la réalisation du droit à l'alimentation dans le monde, et ensuite parce que j'admire le travail formidable et unique de FIAN dans le domaine. Toutes les 5 secondes un enfant meurt de faim dans le monde. Or, il n'y a aucune fatalité! Surtout quand nous savons que nous pourrions nourrir 12 milliard d'êtres humains! FIAN, dans son travail de lobbying auprès des Nations Unies et auprès des gouvernements agit concrètement en faveur du droit à l'alimentation pour toutes et tous. Soutenir son travail est primordial afin que le combat continue! AGISSEZ, devenez membre de FIAN!»

PLAIDOYER

Déclaration sur les droits des paysan-ne-s

Après un long travail de plusieurs années, c'est avec une immense satisfaction que FIAN, La Via Campesina, Uniterre et le CETIM peuvent annoncer que le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a jugé nécessaire de mieux protéger les droits des paysannes et des paysans à travers le monde. Le jeudi 27 septembre 2012, le Conseil des droits de l'Homme a adopté la résolution sur la «Promotion des droits des paysans et des autres personnes vivant dans les zones rurales».

La résolution vise à créer une déclaration des Nations Unies ayant pour objectif de réunir en un seul texte les droits spécifiques aux paysannes et aux paysans et d'y intégrer de nouveaux droits.

Avant et après le vote au Conseil, FIAN Suisse a échangé plusieurs correspondances avec le conseiller fédéral Didier Burkhalter pour encourager la Suisse à adopter la résolution et à soutenir le processus successif. Malheureusement, la Suisse s'est abstenue lors dudit vote.



Nouvelle Constitution genevoise

FIAN Suisse a participé au travail des associations à Genève pendant près de 4 ans pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution. FIAN Suisse exprime avec joie la consécration du droit à un niveau suffisant dans la nouvelle Constitution adoptée par le peuple le 14 octobre 2012.



Consultation par la Direction du droit international public au DFAE

FIAN Suisse a présenté son travail et ses attentes vis-àvis de la direction du droit international public au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). A cette occasion, FIAN Suisse a valorisé le travail de la coalition Suisse romande sur les droits économiques sociaux et culturels (DESC) et mis en avant la réalisation problématique du droit à une alimentation adéquate pour les personnes vivant dans une grande précarité en Suisse.

CONFERENCES

La solidarité dans tous ses états! Forum sur les droits humains (février)

FIAN Suisse a eu le plaisir de collaborer pendant plusieurs mois avec Séverine Jacquesson Brew-Smith du service de l'action sociale et de la jeunesse de Planles-Ouates pour la préparation de deux conférences qui ont eu lieu lors de ce forum. La première : Les droits humains au quotidien. Le rôle des communes : acteur ou bailleur ? a permis de s'interroger sur l'application locale des conventions internationales et sur le rôle des communes et des associations dans cette mise en oeuvre.



La deuxième portait sur un Café-discussion sur le thème: Droits humains: boussole ou illusion? Chacun pouvait, en petits groupes de 12, selon la méthode

des cercles de discussion de Paulo Freire, échanger sur des situations de précarité à Genève dont ils sont témoins, qui les touchent personnellement ou qu'ils vivent. Un stand présentant les activités de FIAN a également été tenu par Margot Brogniart, Léa Winter et Larissa Dietrich pendant toute la durée du Forum.

Droit des paysan-ne-s et entreprises transnationales : quelle régulation (mars)



A l'occasion de la venue d'une délégation de La Via Campesina à Genève pour obtenir l'adoption d'une nouvelle déclaration des Nations Unies sur les droits des

paysan-ne-s, le 14 mars, FIAN Suisse a organisé une conférence sur la question de la protection des droits des paysan-ne-s face aux entreprises transnationales qui a vu notamment la présence de Henry Saragih,

coordinateur général de la Via Campesina, M. Nanz de FIAN Suisse, V. Hemmeler Maïga de Uniterre, C. Golay de ADH et IHEID, M. Hözden du CETIM, et C. Peyer de Pain pour le prochain.

Marinaleda : le rêve de la terre, une utopie devenue réalité ? (avril)

Pour la journée mondiale des luttes paysannes le 17 avril, nous avons organisé avec nos partenaires une conférence avec Maria Carmen Garcia Bueno, journalière agricole et membre de l'exécutif du SOC (syndicat paysan), une des personnes à l'origine de l'expérience de Marinaleda, une commune autogérée

d'Andalousie. Le débat a été suivi du film «Marinaleda, un village en utopie».

Une rencontre avec le Maire de Marinaleda, Juan Manuel Sanchez Gordillo, et la Conseillère administrative de la Ville de Genève, Sandrine Salerno, a également été organisée afin de favoriser les synergies entre les deux villes sur le thème de la souveraineté alimentaire.



CONFERENCES (suite)

Food focus, le Festival (avril)



FIAN Suisse a participé au festival Food Focus qui s'est tenu du 20 au 22 avril au cinéma du Grütli à Genève. Plus particulièrement, FIAN s'est investi dans la préparation et l'organisation de l'un des points forts du festival, à savoir la soirée du samedi 21 avril consacrée à l'accaparement des terres. Une conférence-débat animée par Sandra Ratjen.

membre du Comité de FIAN Suisse, a précédé la projection du documentaire d'Alexis Marant sur ce thème et intitulé «Planète à vendre». Le débat a permis à divers acteurs (y compris aux investisseurs privés) de s'exprimer sur ce phénomène mal contrôlé, qui prend de l'ampleur et qui pose des défis énormes à la réalisation du droit à l'alimentation dans le monde.

Accès à l'alimentation : le rôle de Genève (octobre)

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre, FIAN Suisse a organisé une conférence au Palais Eynard sur le rôle de



Genève dans le négoce international des matières premières, la finance et la coopération internationale en faveur des droits humains et de la sécurité alimentaire.

La conférence a vu la participation de Nicolas Maystre (Economiste, Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement, Division de la «mondialisation et stratégies de développement»), Nabil Marc Abdul-Massih (INOKS Capital SA, Directeur Ancile Fund), Yanik Marguerat (Fédération Genevoise de Coopération), Léa Winter (Coordinatrice de l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition),

Maria Jesus Alonso Lormand (Directrice de la Solidarité Internationale), Sandrine Salerno (Conseillère administrative de la Ville de Genève).

Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire en Equateur (novembre)

Lors de la venue d'une délégation de FIAN Equateur pour présenter son rapport parallèle sur les violations des droits humains au Comité des droits économiques sociaux et culturels aux Nations Unies, FIAN Suisse a organisé un événement public à la Maison des associations afin qu'ils puissent présenter leur travail au public.

Avec : Lizardo Zhagui Pérez (Représentant des communautés autochtones et paysannes), Enith Elisa Flores Chamba (FIAN Equateur), Ana Maria Suarez Franco (FIAN International)

Les impacts de Genève sur le droit à l'alimentation dans les pays du Sud (décembre)

Profitant de la Journée mondiale des droits humains, FIAN a organisé une conférence au Bateau-Genève, pour lancer sa publication sur «Les impacts de Genève sur le droit à l'alimentation dans les pays du Sud». Après la présentation de la publication, Jean Ziegler a donné une conférence en tant que nouveau Président d'honneur de FIAN Suisse.

ACTION

Halte à la spéculation des traders sur l'alimentation! (novembre)

A l'occasion de la tenue du Global Grain Geneva, sommet réunissant des traders du monde entier agissant sur les marchés des produits agricoles et les terres, le Collectif contre le trading sur les matières premières agricoles - dont FIAN Suisse fait partie - a organisé une manifestation pour contester cet événement. Au cours de cette manifestation, le Collectif a notamment dénoncé la privatisation du secteur agroalimentaire ainsi que la confiscation des biens de première nécessité, conséquence directe d'agissements spéculatifs irresponsables.







PUBLICATION

Les impacts de Genève sur le droit à l'alimentation dans les pays du Sud* (décembre)



Ville d'accueil privilégiée pour les organisations internationales et non-gouvernementales, Genève offre parallèlement un environnement propice au négoce international et à la finance. De cette dualité naît la question de la cohérence des diverses activités menées à Genève, en particulier quant à leur impact sur le droit à l'alimentation dans les pays

du Sud, et du besoin ou non d'intervenir pour réduire les éventuelles contradictions entre ces activités.

Le droit à l'alimentation est un droit fondamental reconnu par le droit international qui consacre le droit de chaque personne à se nourrir par elle-même dans la dignité. En adhérant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) en 1992, la Suisse s'est engagée à respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation, sur son territoire et dans les pays tiers.

Les différentes facettes de Genève, à la fois Capitale européenne des droits humains, Capitale mondiale du trading et siège de nombreuses multinationales peuvent donner lieu à des contradictions. Par exemple, des violations des droits humains et du droit à l'alimentation en particulier, causées par des activités de multinationales basées à Genève ont été constatées mais le manque de bases légales pour relier les Maisons-mères à leurs filiales, leur permet de continuer à agir en toute impunité.

En suivant le fil rouge du droit international, la dernière publication de FIAN Suisse, Les impacts de Genève sur le droit à l'alimentation dans les pays du Sud, donne des cas de violation du droit à l'alimentation et des pistes au niveau local pour une meilleure cohérence des politiques en faveur des droits humains. Rappelant qu'en tant qu'Etat partie au PIDESC, les autorités suisses - et donc genevoises - ont l'obligation de

respecter, protéger et réaliser les droits humains, en les faisant primer sur les intérêts économiques.

Le lancement de la publication de FIAN Suisse s'est déroulé au Bateau-Genève le 10 décembre à l'occasion de la Journée mondiale des droits humains. Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, est intervenu pour la première fois en tant que Président d'honneur de FIAN Suisse lors de cette soirée.

* La publication est disponible en intégralité et en version électronique sur notre site :

http://www.fian-ch.org/wp-content/uploads/Les-impacts-de-Geneve-sur-le-droit-a-l-alimentation-dans-les-pays-du-sud.pdf



DEVELOPPEMENT DES RESEAUX

Coopération dans la Campagne droits sans frontières

La campagne « <u>Droit sans frontières</u> » qui réunit quelque 50 organisations de droits humains et de développement, associations d'environnement et de femmes, groupes d'Eglise et syndicats a débuté fin



2011. Au premier trimestre 2012, FIAN Suisse avec d'autres organisations est descendu dans la rue pour récolter un maximum de signatures avant fin mai.

Ce sont au total 135'285 signatures qui ont été déposées le 13 juin au

Conseil fédéral et au Parlement.

Adhésion à la Plateforme autochtones

La plateforme-autochtones a été conçue et mise en place comme premier outil d'interaction pour renforcer les actions et projets des organisations de la société civile suisse en faveur des peuples autochtones dans le monde. FIAN Suisse travaille souvent sur ces questions et publie désormais chaque action urgente et les conférences qu'elle donne en Suisse sur le site :

http://plateforme-autochtones.ifaway.net

Adhésion à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

FEDERATION
GENEVOISE
DE COPPERATION

La FGC regroupe une soixantaine d'associations qui se consacrent à la coopération internationale au développement et/ou à l'information du public sur

le développement et les rapports Nord-Sud.

C'est notre fort ancrage dans le milieu associatif romand et notre collaboration toujours plus intense avec de nombreuses associations membres de la FGC (Uniterre, Swissaid-GE, Cetim, ATD-Quart Monde, Cotmec...), couplé à un engagement important sur les questions Nord/Sud et de développement, qui nous ont permis de déposer une demande d'admission à la FGC, afin de continuer à renforcer ces partenariats et les activités de FIAN Suisse sur les questions Nord/Sud et de développement.

Adhésion à la Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire (Après-GE)



La Chambre d'économie sociale et solidaire s'engage pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région genevoise et regroupe actuellement plus de 250 membres collectifs (associations,

coopératives, fondations et entreprises). Notre récente adhésion auprès de cet organisme régional nous a permis non seulement d'élargir notre réseau auprès des associations genevoises, mais également d'acquérir une plus grande visibilité quant aux différentes actions que nous menons et ainsi toucher un public plus large et varié. Grâce aux différentes prestations proposées par la Chambre, nous pouvons aussi profiter du programme d'expériences professionnelles dans l'économie sociale et solidaire (PPE+) qui vise à donner aux demandeurs d'emploi inscrits au chômage l'opportunité d'acquérir de l'expérience professionnelle sans coûts supplémentaires pour l'organisation membre qui les accueille.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les institutions publiques et privées, donatrices et donateurs, qui nous ont assuré leur précieux et fidèle soutien, indispensable à la réalisation de nos objectifs.





FEDERATION
GENEVOISE
DE COPPERATION



Nous exprimons également notre vive reconnaissance à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, bénévoles et partenaires, pour leur engagement déployé tout au long de l'année 2012.

BILAN COMPTABLE 2012

BILAN

ACTIFS

| | 31.12.2012 |
|--|------------|
| Compte courant postal | 21'242.43 |
| Liquidité et titres | 21'242.43 |
| Caution bureau | 1'009.00 |
| Créances | 1'009.00 |
| Charges constatées d'avance | 2'007.75 |
| Actifs de régularisation (actifs transitoires) | 2'007.75 |
| Actifs circulants | 24'259.18 |
| TOTAL ACTIFS | 24'259.18 |

PASSIFS

| | 31.12.2012 |
|------------------------------------|------------|
| Emprunt FIAN international Caution | 1'009.00 |
| Emprunt FIAN international | 15'271.07 |
| Emprunt FIAN Ecuador | 1'000.00 |
| Dettes à court terme | 17'280.07 |
| Créancier OCAS | -142.32 |
| Créancier LAA + APGM | -2'240.87 |
| Créancier LPP | 496.50 |
| Impôt à la source | 678.93 |
| Passifs de régularisation | 7'308.20 |
| Dettes hors exploitation | 6'100.44 |
| Bénéfice reporté /Perte reportée | 12'407.64 |
| Perte | -11'528.97 |
| Capitaux propres | 878.67 |
| TOTAL PASSIFS | 24'259.18 |

BILAN COMPTABLE 2012

COMPTE DE RESULTAT

| | 2012 | | 2012 |
|---|------------|---|----------------------|
| PRODUITS | | Site internet | -196.93 |
| Cotisations et dons | 1'405.22 | Frais associatifs | -1'583.71 |
| Intérêts créanciers | 11.35 | Cotisations, abonnements et documentation | -1'706.12 |
| Produits divers | 1'105.43 | Charges financières diverses | -31.30 |
| Total produits | 2'522.00 | Frais de banque et de compte courant postal | -15.00 |
| SUBVENTIONS | | Charges d'administration et d'informatique | -16'223.64 |
| Subvention Plan-Les-Ouates | 6'300.00 | Location salles | -875.00 |
| Subvention Carouge | 1'000.00 | Indemnités intervenants | -650.00 |
| Subvention Genève | 20'000.00 | Frais réception | -708.75 |
| Subvention FIAN international | 8'771.13 | Conférences réalisation | -2'233.75 |
| Subvention Féd. Genev. Coopération | 21'982.00 | Prod Impressions | -896.10 |
| Total subventions | 58'053.13 | Prod Diffusion | -550.00 |
| TOTAL PRODUITS | 60'575.13 | Prod Annonces | -665.30 |
| CHARGES | | | -005.30 -2'111.40 |
| Salaire coordination | -34'814.00 | Conférences production | |
| Salaire maintenance | -647.88 | Publ Graphiste | -1'750.00 |
| AVS, AC, ALFA | -2'891.08 | Publ Impressions | -1'884.60 |
| LAA + APGM | -664.90 | Conférences publication | -3'634.60 |
| LPP | -993.60 | TOTAL CHARGES | -72'104.10 |
| Indemnités forfaitaires pour les cadres | -376.56 | Résultat exceptionnel et impôts | |
| Charges de personnel | -40'388.02 | Perte | -11'528.97 |
| Loyer | -2'418.04 | CAMPAGNE ACCES ALIMENTATION | |
| Frais de déplacement | -4'614.60 | Ville Genpève | 20'000.00 |
| Conférences | -60.00 | Plan-Les-ouates | 4'300.00 |
| Assurances | -420.05 | Carouge | 1'000.00 |
| Autres charges d'exploitation | -7'512.69 | FGC | 21'982.00 |
| Matériel de bureau | -65.75 | Personnel (salaires y.c. charges sociales) | -29'140.49 |
| Télécommunications | -1'766.10 | Frais généraux | -10'581.06 |
| Frais de port | -149.90 | Production et diffusion Publications | -3'809.60 |
| Honoraires divers | -243.61 | Production et diffusion Conférences | -3'100.15 |
| Honoraires administratifs | -1'200.00 | | -3100.15 |
| Honoraires traduction | -8'965.22 | Frais divers | |
| Honoraires graphisme | -300.00 | RESULTAT CAMPAGNE ACCES ALIMENTATION | 473.70 |

CONTACT

Visitez www.fian-ch.org

Ecrivez-nous à fian@fian-ch.org

Appelez-nous au +41(0)22 328 03 40

